



Plein Pot Flash

Compte rendu de permanence du 25 juin 2021

En présence de : Dominique et Michel (via Zoom)

1. RETOUR SUR LES ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88

1.1. Retour Rallye « Reprise en main » du 13 juin 2021

Très belle journée pour les 12 participants au « Rallye Reprise en main » ! Quatre ateliers étaient organisés le matin auxquels chacun a participé à tour de rôle.

Un grand merci à tous nos bénévoles animateurs :

- Stéphane : parfait en préparation, en chef cuisinier et en rangement, il a été monumental avec Joël qui l'a bien secondé ;
- Marsu qui a tenu de main de maître les ateliers freinage et évitements ;
- Michel, le pro de l'ERJ¹ qui n'a pas arrêté de toute la matinée de parler trajectoires, temps de réaction (distance parcourue selon la vitesse), distances de freinage aux vitesses légales, les ronds-points, le « tourne à gauche » ;
- Sans oublier Nathalie et Olivier qui ont bien rempli leur rôle de serveuse et serveur !

L'après-midi, rallye de 132 km avec 11 questions, le tout réalisé en 3 h 30 pour les plus rapides, et seulement 15 minutes de plus pour les derniers, le classement a été serré !

Bref, une équipe soudée et efficace et cela fait chaud au cœur de voir cela. Seul point noir : pas de nouvelles adhésions, mais des contacts pour participer à la balade jeunes motards. On s'y colle dès maintenant 😊

Voici nos gagnants pour notre édition 2021 :

- 1) Jeremy JOURDAIN qui remporte 1 an d'abonnement au mensuel Motomag + tous les hors-séries
- 2) Jeff MOUGEL gagne également 1 an d'abonnement au mensuel Motomag
- 3) Hervé IHLE a reçu 1 t-shirt FFMC 88
- 4) Benjamin CHERRIER est reparti avec 1 casquette FFMC 88

Bravo à tous les participants !

1.2. Rencontre avec des élus pour l'application MR2MR du 8 juin 2021

MR2MR = Ma Route en 2-Roues Motorisé

À l'initiative de la préfecture qui a missionné la DDT, les Vosges vont être le 28^e département à mettre cette application smartphone en place. L'objet de la réunion est la recherche d'associations partenaires – trois personnes par association – qui seront des « vigies », pour remonter, à travers cette application, les

¹ Éducation Routière Jeunesse



problèmes de sécurité rencontrés sur la route (chaussée dégradée, infrastructure dangereuse, éléments de décors dangereux, dos d'âne non conforme, etc.)

L'application aidera à situer le lieu du danger, sa description et, surtout, enverra les informations au modérateur ; une fois la signalisation faite, la notification sera envoyée aux services compétents ou, si nécessaire, le modérateur ira vérifier la réalité du danger. En parallèle, celui qui a fait le signalement sera tenu au courant de l'avancement du dossier.

À l'heure actuelle, il faudrait que chaque association trouve trois vigies. Michel est partant pour la FFMC 88 bien sûr, il nous manque donc deux bénévoles qui roulent suffisamment. Chaque volontaire suivra une formation spécifique, puis sera homologué officiellement. En parallèle, n'importe qui de la FFMC pourra signaler un problème routier à l'une des trois vigies qui fera le nécessaire sur l'application.

Si vous êtes intéressé, contacter Michel (tresorier@ffmc88.com).

1.3. Participation à l'atelier Nudge du 21 juin 2021

Rappel : Morgan DAVID travaille avec l'agence Nudge Me sur le projet porté par la DDT88 au sujet de la fréquentation motocycliste sur le territoire des Vosges. Ce projet consiste à comprendre les comportements et les habitudes des motards et motardes afin de déterminer comment les encourager au mieux à prendre en compte les nuisances sonores lors de leur activité et mettre en place des dispositifs de communication destinés à faire « cohabiter » le plus sereinement possible riverains et 2RM. Après une série d'interviews et un sondage en fin d'année 2020, un atelier a été programmé ce 21 juin pour une réflexion commune sur les actions à mettre en place.

Thème de la journée : « **Comment inciter les motards à adapter leur comportement dans les cols vosgiens** »

Vous trouverez le compte rendu complet de cette journée de travail en annexe, page 5.

2. INFORMATIONS NATIONALES

2.1. Positionnement de la FFMC contre le CT avec la DGEC²

Mardi 8 juin 2021, rencontre entre la FFMC et la DGEC (direction générale de l'énergie et du climat) en visioconférence.

Participants :

- pour la DGEC : Mme Bieth, MM. David, Osouf et Bozonat
- pour la FFMC : Didier (SN) et José (BN)

Objet : Cette rencontre fait suite aux précédentes concernant la mise en œuvre du CT en France, sachant que l'unique objet de ces précédentes rencontres était pour nous de tenter d'échapper à la directive européenne par les voies administratives.

Points évoqués par les représentants de la DGEC :

- La DGEC prépare le projet de décret afin de « cranter » les principes de mise en œuvre avec les centres de CT et souhaite recueillir l'avis de la FFMC sur la date et la progressivité d'entrée en vigueur

² Direction Générale de l'Énergie et du Climat



« afin d'éviter un engorgement des centres », la fréquence, le périmètre – qui concernerait tous les 2RM, quelle que soit la cylindrée...

- Les modalités envisagées nous sont présentées « en suivant une logique de cout contenu compte tenu des examens effectués, de leur durée et des matériels utilisés » : le tarif serait de 50 €, les appareils tels les bancs de freinage ou contrôlant l'éclairage ne seraient pas utilisés car inadaptés, le sonomètre est prévu ainsi que la mesure de la pollution (conformité avec le véhicule considéré), l'usure des pneus, la fixation des accessoires. Le contrôle visuel ne serait pas à considérer comme négligeable, mais il ne devrait pas y en avoir des « tartines ». La fréquence serait comparable à celles des autres pays de l'UE (4, 3 ou 2 ans pour le 1er puis tous les 2 ans)... Pour les cyclomoteurs, le débridage serait recherché, mais il n'y a pas encore d'appareils disponibles : il pourrait apparaître dans le futur...

Position de la FFMC :

- Nous rappelons l'absence de pertinence du CT. Au-delà, nous constatons que ce projet n'apportera aucune amélioration ni ne règlera aucun dysfonctionnement ou difficulté identifiée sur tous les aspects : seulement 0.3 % de causes d'accidents, les problèmes de bruit existent aussi là où le CT est installé (Allemagne par exemple avec un CT tous les 2 ans) et il en est de même pour la pollution de l'air.
- Aucun objectif de progrès n'est associé à cette démarche – la DGEC reconnaît que la mise en place du CT ne résulte que d'une obligation communautaire.
- 50 € pour des contrôles que les motards font eux-mêmes c'est inacceptable, il n'y a aucune plus-value pour l'utilisateur.
- Bref, nous ne cautionnons pas la démarche et restons opposés à ce projet de CT dont la DGEC est dans l'incapacité de démontrer l'utilité pour les usagers de 2RM.

Nous nous quittons poliment et la DGEC indique que si nous voulons revenir vers eux c'est toujours possible.

2.2. Assemblée Générale de la FFMC du 12 au 20 juin 2021

Renouveau du BN³ à l'identique, VAC⁴ également. Position du BN : contre le CT moto, les 2RM doivent être exclus des ZFE.

3. ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88 À VENIR

3.1. Balade pédagogique le 4 juillet 2021

Il reste encore à Michel de nous dénicher le bon restaurant qui va bien et à Dominique de réserver la salle pour la petite partie théorique le matin. Il est prévu environ 5 h de roulage.

Participation : 12 € avec café croissant le matin + restaurant à midi.

3.2. Rencontre avec le représentant du Parc National Régional des Ballons des Vosges (PNRBV)

³ Bureau National

⁴ Vérificateurs aux comptes



La FFMC 88 a été contactée par Acteo, désigné représentant du PNRBV. Il souhaite nous rencontrer pour animer une réflexion sur la Route des Crêtes des Vosges, pour bien comprendre la pratique des motards sur les Hautes-Vosges.

Nous avons informé les FFMC 90 et 67/68 de cette demande et il est envisagé que chacune de nos trois antennes soit représentée lors de cette rencontre qui aura lieu la semaine prochaine.

4. POINT ADHÉSIONS

FFMC 88 : 44 adhérents, dont un taux de réadhésion de 72.73 % et 9 membres de droit
(contre 44 adhérents l'année dernière à la même période et 14 membres de droit)

FFMC nationale : 7 150 adhérents, dont un taux de réadhésion de 74.17 %
(contre 5 364 adhérents l'année dernière à la même période)

5. INFORMATIONS DIVERSES

5.1. Vinci : badge de télépéage avec brassard

Vinci lance pour celles et ceux d'entre nous qui prennent l'autoroute à péage un badge de télépéage avec brassard dans son offre Ulys. À partir du 15 juin.

Les 2 500 premiers qui souscriront à l'offre se verront offrir une année d'abonnement, sachant qu'un mois d'utilisation est facturé 2 €.

https://ulys.vinci-autoroutes.com/telepeage-classic-2-roues/?utm_source=ffmc&utm_medium=partner&utm_campaign=ffmc_campaign

5.2. Prochaine permanence

La prochaine permanence aura lieu le **vendredi 23 juillet 2021** encore en visioconférence, par Zoom.

À noter que la permanence de rentrée, le 24 septembre, se fera en présentiel à Épinal avec verre de l'amitié offert. Si tout va bien.



Thème de la journée :

« COMMENT INCITER LES MOTARDS À ADAPTER LEUR COMPORTEMENT DANS LES COLS VOSGIENS »

1. Les personnes invitées à cet atelier de travail :

- DDT 88 et DDT 90, EDSR
- « Maison de la Montagne » et « Parc Régional des Ballons des Hautes-Vosges »
- Mairies de La Bresse, Plainfaing, Xonrupt Longemer
- FFMC 88, FFMC 90, AFDM
- « Motoclub des Images »
- « SOS Massif », « Vosges Nature Environnement », « Club Vosgien »
- Associations de cyclistes, riverains
- L'équipe Nudge de Lyon : F. Ungaro (directeur), M. Baderou (fondateur), MM. Ulrike et Benoît (graphistes)

2. Le déroulement :

Préambule

Le préfet a rappelé que l'objectif de cet atelier est de trouver, avec la DDT 88 initiatrice de ce projet, des solutions pour éviter les insatisfactions des uns et des autres.

Rappel : la méthode « Nudge » doit permettre un travail en commun pour la recherche de solutions acceptées par tous (tout faire pour éviter des interdicts).

Pour le responsable de la « Maison de la Montagne », il est nécessaire de développer la zone montagne – tourisme et économie – tout en préservant les spécificités et ressources du massif. Une action identique est menée en parallèle par le « Parc naturel des Ballons ».

Réactions des participants

SOS Massif : la méthode « Nudge » n'est pas une méthode nouvelle, il met en doute la capacité à trouver des solutions pour empêcher les motards de tourner la poignée. Selon lui, cela fait des années qu'il demande une action forte de l'État pour sanctionner les comportements des motards, sans résultat.

FFMC 88 et 90 : les deux antennes départementales demandent s'il n'y a que les motos à prendre en compte, les automobilistes, camping-cars et autres cyclistes et randonneurs ont-ils des comportements irréprochables, que ce soit au niveau du bruit ou de la pollution ? Quel est le poids économique des 2RM dans l'économie du massif ?

Vosges Nature Environnement : la problématique, effectivement, ne concerne pas que les motards, il n'y a, à l'heure actuelle, aucune proposition prise en compte pour l'aménagement de la route des Crêtes.



Notre ressenti après ce préambule :

- SOS Massif, représenté par M. Humber est le plus radical ; en fin de journée, après discussion, il lui a été proposé de l’emmener à moto.
- Les animateurs de cet atelier et la préfecture l’ont recadré contre la stigmatisation des motards, contre les interdits, etc.
- Les autres associations (notamment Vosges Environnement) étaient, en revanche, très ouverts d’esprit.
- De notre côté, nous avons fait part de notre intention de communiquer pour demander aux 2RM d’être raisonnables dans les villages (notamment au feu rouge de Plainfaing).
- Côté défense moto étaient présents 6 motards + 2 membres des forces de l’ordre qui ont fait montre d’un esprit motard tout en restant des représentants de l’État.
- Le préfet prévoit un renforcement des contrôles vitesse et du bruit.
- Le problème essentiel des 2RM reste l’homologation à des bruits excessifs.

3. Présentation de la théorie Nudge

Concept des sciences du comportement qui fait valoir que des suggestions indirectes peuvent influencer la prise de décision des groupes et des individus de manière au moins aussi efficace que l’instruction directe, la législation ou l’exécution.

- Définition de la méthode
 - a) Les points de contact : la route des Crêtes, les restaurants, les aires de repos, les réseaux sociaux, les clubs et associations de motards.
 - b) Les freins : l’affect (les émotions), le statu quo (résister au changement), la norme sociale (suivre un comportement dominant), l’aversion à la perte (perte du plaisir), le découplage (difficulté à comprendre l’autre), la surconfiance (surévaluer ses compétences).
 - c) Les leviers pour contrer les freins : « je fais comme lui ou elle », flatter un égo, l’affect...
- Mise en pratique

Les participants sont répartis en quatre groupes de travail (de 5 ou 6 personnes) pour un « brainstorming » ou tous doivent se respecter, s’écouter et ne pas juger. Chaque équipe dispose de fiches reprenant toutes ces notions « nudge ».

Il est mis à la disposition des groupes un graphiste pour illustrer les messages à faire passer.

- Restitution du travail

Propositions issues des groupes de travail :

1. Installation de radars « méduse » avec affichage d’un smiley rouge ou vert
2. Inciter le motard à la contemplation (gastronomie, point de vue...)
3. Mettre des bandes striées sur la route pour réduire la vitesse
4. Illusion de gravillonnage
5. Partage de la route avec bandes blanches pour faire deux couloirs de circulation vélo et obliger les voitures à laisser passer et ne pas doubler au niveau d’un croisement



6. Respecter les riverains et enregistrer le niveau sonore pour mise en ligne sur les réseaux sociaux
7. Créer une route respectueuse, avec charte
8. **Partie de route interdite de circulation**
9. **Murs d'expression**
10. Affichage de messages sur le bruit avec les conséquences sur les animaux typiques du massif
11. **Vignette bruit**
12. Sets de table dans les restaurants
13. Ateliers pédagogiques sur les aires de stationnement des restaurants
14. Personnages silhouettes sur le bord de la route
15. Avertissements des engins motorisés lors de la traversée d'un chemin de randonnée au moyen de représentation en 3D sur la chaussée, avec peinture antidérapante
16. Suppression du permis pendant deux ou trois mois pour les motards ou motards bruyants, ou roulant à des vitesses folles (jusqu'à 250 km/h selon « SOS Massif » ?!)⁵

Oppositions formulées par les motards aux items 1, 3, 4, 5, 8, 9 et 11 pour des raisons de stigmatisation ou de sécurité, avec une aversion marquée du 2RM par le représentant de « SOS Massif » (ici en rouge).

L'animateur propose que la route des Crêtes devienne « la route du respect ».

Ce qui a été retenu :

1. Création d'une route respectueuse (100 km)
2. Mise en place à l'entrée de la route des Crêtes d'un radar « méduse » avec affichage sous forme d'animal emblématique des Vosges (la chouette de Tengmalm qui sourit ou qui pleure ?)
3. Panneaux d'affichage sur les conséquences du bruit sur les animaux
4. Aires de parkings aménagées pour rendre le motard contemplatif
5. Sets de table avec message de type Nudge dans les restaurants
6. Création d'une zone de silence

Idées ajoutées :

7. Mise en place d'une consigne pour casques et équipements du motard pour l'inciter à s'éloigner de sa moto
8. Création d'itinéraires à télécharger pour éviter la concentration de circulation sur la route des Crêtes
9. Faire un affichage multilingue, car 60 % de la circulation est étrangère.

4. Clôture de cette journée de travail

La DDT 88 va reprendre ces idées, les travailler et faire des propositions d'aménagement dont nous serons informés et consultés selon un planning non encore défini.

Le préfet des Vosges, Yves Séguy, après un rappel de l'historique de la création de la route des Crêtes et de son aspect mythique, annonce :

- Augmentation des contrôles de vitesse et bruit pour tout véhicule motorisé
- Priorité donnée à la médiation
- Pas de stigmatisation des motards et motards

⁵ « Marc Marquez, ne viens pas sur la route des Crêtes, tu pourrais te faire doubler ! » (FFMC 90)



- Développement du tourisme tout en respectant l'environnement et en préservant la richesse et les spécificités du massif
- Pas de réglementation supplémentaire
- Favoriser les actions ponctuelles de la FFMC à destination des motardes et motards pour exposer les problèmes liés à la fréquentation et au bruit, car « qui de mieux qu'un motard pour parler à un autre motard ? »

5. Bilan de la journée vu par la FFMC 88

- Volonté de la préfecture et de la DDT de ne pas stigmatiser les 2RM
- Le dialogue est rétabli entre toutes les parties, malgré une position anti-motards de SOS Massif
- Les associations écologiques et autres représentants municipaux semblent pour l'heure apaisés
- La préfecture compte sur les FFMC 88 et 90 pour faire passer des messages sur le bruit et le comportement vertueux sur la route des Crêtes
- Pas de réglementation supplémentaire envisagée

